

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 26 mai 2023

BIODIVERSITÉ

Protection de la reproduction d'espèces protégées : interdiction de la navigation sur l'étang de Thau aux abords de nids d'oiseaux laro-limicoles

Les nids d'oiseaux laro-limicoles sont construits à même le sol, et sont donc particulièrement exposés aux différentes menaces en période de reproduction. Les dérangements d'origine humaine, en particulier liés à la pression du public en période touristique, sont un des facteurs pouvant mener à l'échec de la nidification, entraînant une diminution de ces espèces protégées.

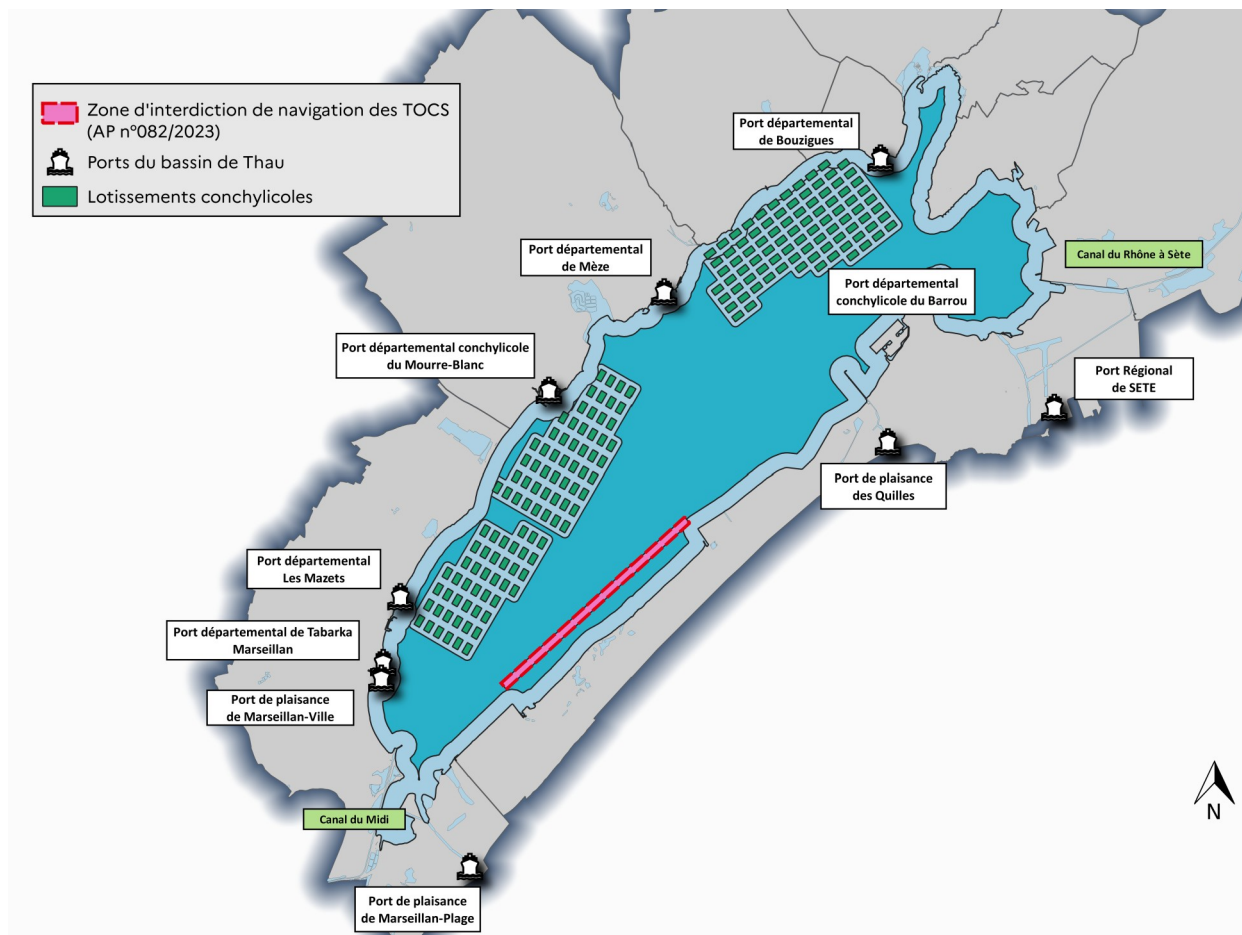
Afin d'en protéger la reproduction, la préfecture maritime de Méditerranée avec le concours de la direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault, a pris un arrêté préfectoral en date du 25 avril 2023 visant à interdire la navigation des navires et engins sur les tocs (buttes des tables salantes) de l'étang de Thau, **du 25 avril jusqu'au 15 août 2023**.

Cette interdiction vise ainsi à éviter tout dérangement de plusieurs espèces protégées d'oiseaux (avocettes élégantes, gravelots à collier interrompu, sternes naines et pierregarins), pendant leurs périodes de reproduction et de nidification, sur ce site classé Natura 2000.

Les infractions à cette réglementation exposent leurs auteurs à des peines de prison et à des amendes pouvant aller jusqu'à 150 000 €.

L'interdiction ne s'applique pas :

- aux navires et embarcations de l'État chargés de la police et de la surveillance du plan d'eau ;
- aux moyens engagés dans une opération d'assistance, de sauvetage, de protection de l'environnement ou de suivi scientifique ;
- aux navires des pêcheurs professionnels.



La navigation est ainsi interdite dans le périmètre défini par une ligne joignant les points de coordonnées géodésiques suivantes (WGS 84, en degrés et minutes décimales) :

43° 21,080' N - 003° 33,890' E
 43° 22,885' N - 003° 36,653' E
 43° 22,820' N - 003° 36,730' E
 43° 21,012' N - 003° 33,966' E

Cabinet du préfet
 Service départemental de
 la communication interministérielle
 Tél. : 04 67 61 61 25
 Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
 Site : www.herault.gouv.fr
 Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
 34062 Montpellier CEDEX 2